



Rapport administratif

Compte rendu financier 2017



Commune de Vandœuvre

Activités des Commissions



Aide sociale et humanitaire

L'aide sociale et humanitaire a soutenu cette année plusieurs associations sur Genève ainsi que de beaux projets dans diverses régions du monde.

La commission de l'aide sociale et humanitaire évalue et propose au Conseil municipal le soutien financier de projets en Suisse et à l'étranger. Les associations remettent les bilans financiers, le montant des cotisations, une présentation des réalisations sur le terrain, indiquent le nombre de bénévoles et les expositions faites en Suisse. Pour les enfants de Vandœuvres qui ont participé, en octobre, à la marche de l'Espoir, un montant de 1 000 F a été accordé, qui aidera cette année des enfants en Inde. La commission a décidé d'octroyer un montant de 5 000 F à la Maison Tara tout en convenant qu'il ne s'agit pas d'une subvention systématique. Un montant de 7 000 F a été octroyé à l'association Au cœur des Grottes qui a fêté ses 10 ans. Foyer pour femmes seules ou avec leurs enfants, il accueille des victimes de violences ou d'exploitation à Genève. Un montant de 2 000 F a été octroyé à Café Cornavin. Cette association offre une aide alimentaire et de socialisation pour les personnes en situation de précarité à Genève.

Soutiens

ASSILOASSI (Togo) pour la fin du projet de construction de 3 salles de classe.

ARWA (Afghanistan's Women Rights Association) pour le financement d'un enseignant pendant une année scolaire.

COUP DE COEUR BOULAD pour la scolarisation de jeunes dans les régions pauvres d'Égypte.

SIDECOLE pour la scolarisation, l'aide alimentaire et la santé de 1'000 enfants à Kaliro, en Ouganda.

MATE COCIDO (Argentine) pour la construction d'une garderie pour des enfants entre 3 et 5 ans dans une région défavorisée de Buenos Aires.

NORDESTA (Brésil) pour l'aménagement d'une pépinière dans le but de planter 5 000 arbres et sauver une source d'eau.

PEU-LA (Tibet) pour financer des cours de formation continue pour médecins et soignants de village.

ASSOCIATION DES AMIS DU SAKTHI CHILDREN'S HOME (Inde) pour l'achat de 30 machines à coudre et du tissu, afin que des femmes pauvres poursuivent leur formation professionnelle.

USHAGRAM (projet à Kechala - Inde) pour financer des frais de scolarité et le parrainage de 5 enfants dans un pensionnat.

VOIX LIBRES pour l'achat d'une scie à bande, d'un tour à bois et d'une compresseuse pour la menuiserie.

JOSÉ MILLO pour la création d'une ferme de production de spiruline à Madagascar.

MIMAN BÉNIN pour un centre de formation professionnelle d'Ouassaho et l'achat d'un véhicule 3 roues.

NEW FACE pour une participation à l'équipement d'un centre de soins des enfants victimes du noma au Mali.

SURYA Association Drukpa Suisse pour l'achat de différents matériaux pour construire un foyer pour enfants handicapés au Népal.

A.S.A.S.E. pour soutenir le centre de santé et son fonctionnement depuis son inauguration en 2014 au Sud Soudan.

AL YEMENI pour cette association qui œuvre au Yémen depuis 2016.

ARVAN pour la création d'un deuxième centre pour une association de femmes de la ville d'Ouahigouya au Burkina Faso.

CAZA ALIANZA pour améliorer l'état de santé de jeunes filles, mères adolescentes et leur bébé, victimes d'exploitation et de violences sexuelles au Guatemala.

KROUSAR THMEY pour une aide à l'enfance défavorisée au Cambodge.

MIARAKA pour la rénovation et la construction d'écoles à Madagascar afin d'améliorer l'éducation des enfants.

UN ENFANT UN SOURIRE pour des soins dentaires et de la prévention bucco-dentaire d'enfants et adolescents péruviens défavorisés.

LES AMIS DU TIBET aux victimes du tremblement de terre au Népal ainsi que l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim.

BIOVISION pour 5 dromadaires pour les zones arides du Kenya.

EDUCAR ES AVANZAR (Nicaragua) pour le financement des écolages et achats de livres pour 50 étudiants d'une école.

GRAINE DE PAIX pour améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles de la région de Tonkpi en Côte d'Ivoire.

ASSOCIATION LUVUVAMU (République démocratique du Congo) pour l'amélioration des infrastructures d'une coopérative de paysans.

PHARMACIENS SANS FRONTIÈRES (Madagascar) pour l'accès au système de santé de la population vulnérable et la mise à disposition de médicaments de qualité aux habitants.

LE SOURIRE DE CHIANG KHONG (Thaïlande) pour la construction d'un nouveau bâtiment sanitaire destiné aux enfants.

HUMANITY FOUNDATION pour financer des formations professionnelles en informatique pour des jeunes filles à Kaboul en Afghanistan.

Aménagement du territoire et urbanisme

Le chantier de l'Esplanade a démarré en février 2017. Une caméra time lapse permet d'en suivre les travaux sur le site www.vandœuvres.ch. Les espaces publics de Vandœuvres se définiront par les deux pôles que sont la place de l'église et la nouvelle place. Le groupe de travail en charge de la révision du Plan directeur communal s'est penché, au cours de nombreuses séances, sur chaque secteur de la commune.



Chantier de l'Esplanade

Dès le début de l'année, les travaux préparatoires du chantier de construction de 36 logements communaux ont commencé. L'abattage des arbres avait débuté pendant les vacances scolaires, pour permettre aux entreprises d'enlever tout ce qui était mobile sur la parcelle. Des travaux de génie civil ont eu lieu sous la chaussée et le trottoir de la route de Meinier, d'où sa fermeture durant trois mois. Les travaux de canalisations ont pu être réalisés sur la parcelle un peu avant la mi-mars. Après une excavation importante, la chape du sous-sol a été coulée en automne.

Notre demande de modification du nombre de places de parking a été refusée par la DGT, qui a maintenu 6 places, comme prévu dans l'autorisation, car le parking souterrain est désormais équipé d'un ascenseur public extérieur. Le terrain multi-sports devant la salle communale sera traité en dur et conçu comme l'extension de la salle de gym et du restaurant scolaire. Les travaux

de terrassement ont été effectués durant le premier semestre 2017. Puis deux grues ont permis au chantier d'avancer selon le planning prévu.

Concernant les façades, le choix définitif, sur lequel le Conseil municipal doit se prononcer, a été reporté à 2018, afin d'affiner le choix des teintes et de la texture des briques. Les aménagements paysagers, la réhabilitation du centre communal et le nouvel écopoint seront réalisés d'ici 2019. Les rendez-vous de chantier sont suivis par le délégué à la surveillance des coûts et à la direction des travaux. L'Exécutif se réunit, deux fois par semaine tous les quinze jours, avec l'ensemble des mandataires et ses conseillers.



Parcelle Gardy

L'acquisition de la parcelle Gardy à Crête, qui a été déclarée zone d'utilité publique, permettra la construction de la caserne intercommunale des pompiers de Choulex-Vandœuvres, d'un centre de la voirie et d'une déchetterie. En 2017, la demande d'autorisation préalable de construire de la parcelle Gardy a été acceptée par le DALE. Le recours d'un voisin a trouvé une issue satisfaisante grâce à des discussions constructives. D'autre part, une rencontre aura lieu pour organiser la procédure des marchés publics au vu des montants engagés.

De plus, la commune s'est montrée intéressée à acheter une parcelle située au centre du village. Mme le Maire a obtenu à l'unanimité des Conseillers municipaux présents un mandat de négociation pour pouvoir avancer dans l'achat de cette parcelle. En temps voulu, une délibération sera votée par le Conseil municipal.



Révision du plan directeur communal et densification de la zone villa

Afin de disposer d'un outil de planification, comme le recommande d'ailleurs le canton lui-même, Vandœuvres a entamé à l'automne 2016 la révision du Plan directeur communal (PDCoM) datant de 2007. Le groupe de travail (GT) constitué à ces fins s'est penché en premier lieu sur le problème posé par l'absence de stratégie de développement en zone 5 et son devoir de protéger d'une trop forte urbanisation la structure paysagère de son territoire, dont la valeur est reconnue sur le plan régional et national. Les réflexions du GT étant pour ainsi dire terminées,

elles ont abouti à un document, réalisé par le bureau d'urbanisme mandaté par la commune, qui fera partie intégrante du futur PDCoM. La commune sera ainsi dotée d'un moyen pour garantir la pérennité de son patrimoine bâti et paysager historique et éviter un développement incontrôlé.

Le PDCoM à l'étude relève la qualité paysagère des grands domaines, dont la valeur patrimoniale est soulignée, l'alignement de chênes et les haies bocagères. Il met également en place un plan localisé de chemins pédestres. L'autre question importante est celle des constructions en sous-sol et de l'imperméabilité des sols, ainsi que le regroupement des accès et les parkings des futurs projets. Les densités admissibles sont des notions étudiées et largement débattues, ainsi que le réseau routier et un futur réseau de mobilité douce. La question de la planification scolaire a été abordée, mais Vandœuvres dispose d'une dizaine de classes en réserve.

L'espace rural de Vandœuvres compte 165 hectares de zone agricole. En octobre, le GT organisait une séance avec les agriculteurs afin de présenter les projets du PDCoM et discuter de différents points (exploitations, renaturations, cheminements, etc.). Le bureau mandaté pour cette étude s'est concentré sur les aspects importants, à savoir la stratégie pour la biodiversité, l'aménagement de la pénétrante de verdure (corridor biologique) de Frontenex et la revitalisation du bocage. Les agriculteurs maintiennent et valorisent le paysage par l'entretien des arbres et des bocages et contribuent à la préservation de l'écosystème local.

En novembre, le GT s'est penché sur les enjeux liés au plan directeur des énergies, notamment en lien avec la densification de la zone 5. L'objectif est de proposer des réflexions sur l'utilisation des énergies renouvelables pour les constructions futures et existantes. La présentation de la stratégie d'évolution de la zone 5 à la Commission d'architecture et à l'Office d'urbanisme du DALE, le 30 novembre dernier, a débouché sur des commentaires positifs. Le but est de finaliser le PDCoM début 2018 et d'entamer le processus de validation par le Conseil d'État fin 2018.

En plus du PDCoM, la commune dispose désormais d'un autre document intitulé « Guide pour une densification optimisée de la zone 5 sans modification de zone à Genève ». Ce guide a été élaboré afin de permettre aux communes de mieux identifier les enjeux de cette majoration de densité en zone 5 et de préciser leur rôle dans le cadre de l'article 59 al. 4 LCI. Fil rouge et aide à la décision pour les communes, il est aussi un instrument de négociation entre toutes les parties prenantes en amont des demandes d'autorisation (communes, services cantonaux, porteurs de projet).

Plan directeur cantonal

La mise à jour du Plan directeur cantonal (PDCn) a été mise à l'enquête auprès des communes du 16 février au 16 juin 2017. La commune est consciente des conflits entre les objectifs étatiques de densification et les objectifs de valorisation de l'espace rural mis en avant. Ces conflits sont particulièrement exacerbés dans un territoire comme celui de Vandœuvres, composé majoritairement d'espaces résidentiels et agricoles, confronté aujourd'hui à l'importante densification de sa zone 5.

En mai 2017, le Conseil municipal a préavisé favorablement le projet de concept de plan directeur cantonal (urbanisation, mobilité, espace rural, objectif transversal) et le projet du schéma directeur cantonal du PDCn Genève 2030, compte tenu des remarques ci-après :

- Pour le volet urbanisation et la zone village, la commune confirme la nécessité d'envisager une réserve à bâtir sur la zone agricole en prolongation

du village pour intégrer le **besoin d'infrastructures** induit par la densification de la zone 5.

- Pour garantir la **pérennité de l'environnement** de Vandœuvres et la qualité de vie qu'elle offre, la perméabilité visuelle et le rapport au paysage sont essentiels.
- La problématique de la **saturation du trafic** pendulaire sur les chemins communaux (Seymaz et Blonde notamment) a été relevée, ainsi que l'évolution d'un trafic local dû à la future densification.
- La mise en zone légale « hameaux » implique un long processus avec le DALE. Il a été stipulé dans la résolution la volonté d'étudier la **protection des hameaux** par d'autres mesures, telles que des plans de site.
- Il a été relevé le rôle environnemental essentiel sur le plan cantonal du **patrimoine paysager et biologique** de son territoire. Ce rôle de maillage vert structurant les différents pôles d'urbanisation du canton entre en totale cohérence avec le volet « espace rural » du PDCn et sa politique du paysage.

Travaux

La commune a engagé des travaux dans ses différents bâtiments, notamment l'école, la mairie, le foyer de la salle communale et a investi pour une mise en valeur des fouilles de la place du village.

Internet à haut débit

Swisscom a commencé ses interventions sur le terrain afin d'implanter dans la commune de nouveaux relais qui permettent d'amener un très haut débit ou de renforcer la bande passante de ceux déjà existants. En 2017, l'entreprise Cablex a entrepris des fouilles pour installer une quarantaine de chambres Swisscom sur la commune.

Réfections

La période des vacances scolaires a permis de rafraîchir la peinture de certaines salles dans les écoles, notamment celles utilisées par le GIAP. Quelques travaux de rafraîchissement ont aussi été effectués autour de la mairie, notamment dans le petit local qui abritait la cave à vin.

En automne, l'échafaudage autour de la mairie concernait des travaux de réfection afin de refaire les versants sous les toits, les cheminées et l'extérieur des lucarnes.

Nettoyage des tags

La fondation et structure sociale d'insertion par l'emploi des Ateliers Feux-Verts s'occupe de nettoyer les tags sur la commune. Depuis que les graffitis ont été effacés, aucun nouveau tag n'est apparu. Ces personnes engagées et efficaces sur le terrain proposent aussi des ateliers de menuiserie et une rencontre par mois a lieu avec l'APM.



Canalisations et éclairages

Les canalisations du chemin Jaques-Rutty qui appartiennent à la commune étaient hors d'usage et devaient être remplacées, d'autant qu'une nouvelle arrivée d'eau était prise en charge par les SIG. Un bureau d'ingénieurs a réalisé l'étude et a lancé les appels d'offres. Un changement de l'éclairage a été ensuite envisagé. En décembre 2017, le Conseil municipal votait un crédit d'étude de 50 000 F relatif au projet de réfection de la chaussée, à l'installation d'un éclairage public et à la réhabilitation du collecteur EP au chemin Jaques-Rutty.

Salle communale

La commune a dû prévoir la modernisation de la cuisine de la salle communale. En effet, les plaques de cuisson, la hotte et l'alimentation de gaz n'étaient plus aux normes de sécurité et d'hygiène. En cours d'année, la commission a engagé les travaux pour cette rénovation du foyer. Au début de l'année, compte tenu du chantier de l'Esplanade, l'Exécutif a décidé, par mesure de sécurité, de ne plus louer le foyer après 20h00, jusqu'au terme des travaux de canalisation sur la route de Meinier.

Auberge de Vandœuvres

L'auberge a un nouveau gérant. La Mairie a proposé d'informer les habitants de ce changement par un tous-ménages.

Quelques travaux ont été entrepris et le loyer a été réévalué. La réouverture du restaurant en octobre contribue à l'animation sur la place du village.



Place du village

Les vestiges d'une villa gallo-romaine ont été mis à jour par des fouilles archéologiques. La commune a souhaité mettre en valeur ces vestiges et en faire profiter les visiteurs. Pour ce faire, elle a choisi le bureau d'études Thematis, spécialisé dans ce travail. Sur la base du travail des archéologues, une restitution 3D à destination du grand public a été imaginée. Le bureau d'ingénierie culturelle a développé un dispositif permanent pour animer la place et faire revivre son histoire.

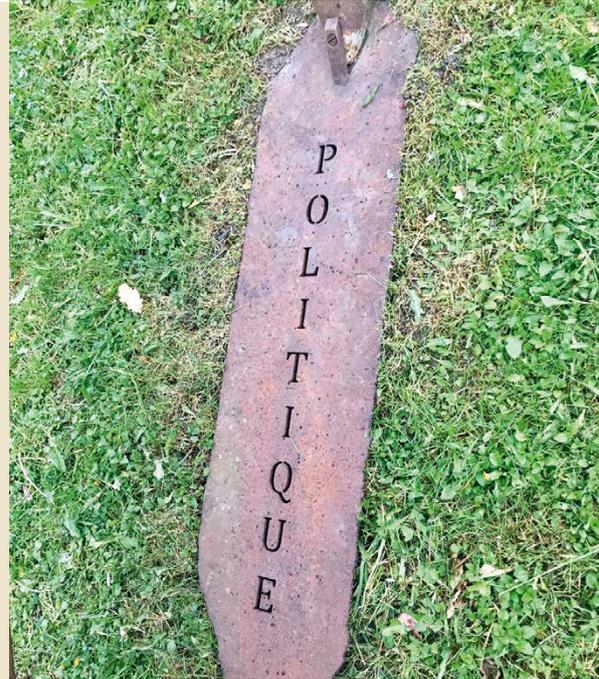
Le projet présenté en automne 2017 incluait une maquette extérieure en bronze de la villa romaine, une application mobile de visite en réalité augmentée et la visualisation virtuelle de la place au fil du temps, notamment pour le site Internet de la commune. Le budget regroupait divers moyens marketing, des frais d'entretien annuels et le coût de la cérémonie d'inauguration. Le Conseil municipal a approuvé l'ensemble par un vote. Ces réalisations donneront lieu à une inauguration prévue pour l'automne 2018.



Culture, patrimoine et manifestations communales

La commune a inauguré une œuvre intitulée Jean-Jacques Rousseau dans le parc de la mairie, aux côtés du tulipier bicentenaire renommé de cet espace communal. En 2017, des concerts ont été proposés dans le cadre de Musiques au parc.

En avril, la Mairie a inauguré l'œuvre **Jean-Jacques Rousseau** de Pascal Liengme dans le parc. Enfant de la commune, l'artiste a imaginé cette œuvre à l'occasion du tricentenaire de la naissance du philosophe. La sculpture monumentale déploie cinq pattes dont chacune représente un thème abordé par cet humaniste : politique, littérature, botanique, éducation, philosophie.



La commune soutient le **chœur de Vandœuvres-Choulex-Cologny** qui a repris ses répétitions en septembre sous la direction d'un nouveau chef Jean Gautier-Pignonblanc, diplômé de la HEM de Genève.

Depuis plusieurs années, la **bibliothèque de l'école de Vandœuvres** organise pour diverses occasions (Halloween, Noël, Pâques) des goûters-lectures auxquels sont conviés les enfants de tous âges pour venir écouter histoires et contes ou assister à des spectacles de marionnettes.

La commune contribue également à l'organisation de **Musiques au parc**, une série de concerts en plein air. Du 26 au 30 juin 2017 se sont tenus des concerts dans le parc de la mairie, ouverts à tous et gratuits. Ces cinq soirées ont proposé des styles de musique chaque fois différents. Un gradin et une tente ont été aménagés et une petite restauration proposée.



La fête nationale du 1^{er} Août s'est déroulée au parc de la mairie dans une ambiance folklorique, avec lanceurs de drapeaux et stands d'animation pour les jeunes. Jean Terrier, archéologue cantonal, responsable scientifique du chantier des fouilles de l'église de Vandœuvres, a prononcé un discours.





VIDE-GRENIERS ET ARMOIRES

Salle Communale

Le **Vide-greniers** s'est déroulé les 4 et 5 novembre avec un vrai succès auprès des brocanteurs amateurs et professionnels. Un apéritif a été offert par la commune le samedi à midi.



Un cours de **sensibilisation au dressage de chiens** a été proposé. Le TMC (test de maîtrise et comportement) reste obligatoire sur le canton et le vétérinaire cantonal recommande de suivre un cours. Vandœuvres est ainsi la première commune à offrir celui-ci. La commission a organisé ce cours le 21 mai avec un café-croissants dans le parc de la mairie.



Le **marché de Noël** s'est tenu le samedi 25 novembre 2017 avec plus de 35 stands inscrits. Le jeu de lumière sur la façade du temple a été très apprécié, la décoration des stands, les conteurs, l'orchestre de jazz vandœuvrien et le concert de gospel également. Les deux événements remportent un beau succès grâce aux efforts d'organisation mis en place en amont. Pour le marché hebdomadaire, les banderoles du marché ont été refaites.



Activités pour les seniors

Pour le désormais **traditionnel loto**, le nombre de participants inscrits à l'édition 2017 a connu un record. Pour 2018, les aînés se sont retrouvés, le 18 janvier, non pas dans la salle de gymnastique, mais dans la salle des combles de la nouvelle école.

La **sortie des Aînés** a eu lieu le 7 juin, avec au programme la visite du musée Charlie Chaplin, puis un parcours en train à crémaillère. Le déjeuner a été pris aux Pléiades. Lors de la sortie des aînés, une infirmière munie d'un défibrillateur accompagne le groupe. La journée s'est terminée par une dégustation de vin à la cave Bertrand Favre.

La **sortie des Aînés d'automne** a eu lieu le 18 octobre 2017, avec une visite du Golf Club de Genève par son directeur qui a fait découvrir les nouveaux aspects écologiques du parcours, suivie d'un déjeuner sur place.



Subventions

La commission évalue et propose au Conseil municipal des subventions pour des formations, des institutions culturelles ou dans le cadre de manifestations.

Cappella Genevensis ; Harmonie la Lyre de Chêne-Bougeries ; Opéra théâtre ; Puplinge festival ; Centre artistique du lac ; Théâtre de l'Orangerie ; Pleinles-Watts ; Collectif Nocturne ; Refuge de Darwin ; Chœur de Meinier ; Théâtrôchamp ; Chœur Arte Musica Thônex ; Fondation Dufour ; Festival Jazz sur la plage d'Hermance ; Puplinge Classique Festival ; Opéra théâtre pour chœur d'enfants à Conches ; réalisation d'un vinyle du groupe the Mudcats ; Espace de pratique instrumentale ; Association Label vie (roues en bois à propulsion humaine).

Une subvention au **Théâtre du Crève-Cœur Cologny** de 10 000 F a été motivée par les travaux exceptionnels de mise aux normes incendie et une volonté de soutenir les petits théâtres de la région. La subvention du théâtre est votée chaque année. De plus, la commune achète 5 représentations annuelles qui sont offertes aux communiers.



Énergie et environnement

La commune s'engage dans le projet de renaturation du nant de Bessinge et deux événements en lien avec la nature ont été organisés durant l'année. Une déchetterie provisoire a été aménagée pour remplacer celle du centre du village.

Voirie

La fermeture de la déchetterie du centre du village a eu lieu le 31 janvier 2017. En raison de l'ouverture du chantier de l'Esplanade, la déchetterie située à la route de Meinier a été déplacée au chemin du Marchepied dès février 2017. L'entreprise Serbeco a récupéré les anciennes cuves de la déchetterie en compensation de celles qui ont été fournies pour la déchetterie provisoire du Marchepied. De plus, suite aux votes des crédits, la Mairie sera équipée d'un tracteur pour le parc et la voirie d'un véhicule électrique, dès réception des engins.

En ce qui concerne les déchets des entreprises, le principe de causalité, soit « pollueur-payeur », qui supprime la gratuité pour la levée et le traitement des déchets urbains incinérables des entreprises, devait être mis en place. Ce sera le cas à Vandœuvres dès le 1^{er} janvier 2018.

Nant de Bessinge

En avril 2017, la commission a rencontré des membres du DETA et du bureau CSD au sujet du futur tracé du nant de Bessinge. Suite à cette rencontre, le bureau CSD a été chargé de développer le projet, notamment en préparant une présentation claire et précise du projet afin de rencontrer les habitants concernés.

La renaturation s'étendrait sur un itinéraire de 2 000 mètres. Un nouveau lit d'une largeur moyenne de 5 mètres sera ouvert.

En juin 2017, une présentation détaillée suivie d'une visite sur place ont été organisées, afin de pouvoir répondre aux questions des propriétaires concernés qui se sont montrés très ouverts au projet. Un magistrat de Choulex était présent, car le tronçon de renaturation touche aussi ladite commune.

Une visite a également permis aux différents services de l'État dont la DGAN de s'entendre sur les tronçons définis et d'épargner les arbres sains sur le projet. En revanche, les arbres en mauvais état seront abattus, selon le deuxième rapport de la DGAN.

Corridors de la nuit

Cette exposition originale proposait de découvrir l'univers des animaux nocturnes et observer leurs déplacements dans l'obscurité. Elle s'est déroulée du 2 au 12 mai 2017 dans la salle des combles de l'école de Vandœuvres. L'idée d'organiser un concours de dessin pour chaque classe était une façon de faire participer les enfants. Une verrée à l'issue de ce concours a été organisée et des prix ont été remis aux lauréats catégorisés par âges.



IDC des bâtiments communaux

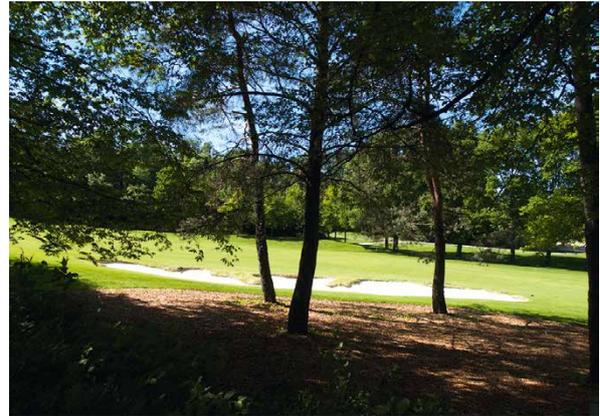
Les dépenses énergétiques sont également surveillées par la commission. L'Esplanade, par exemple, permettra d'améliorer l'autonomie énergétique de Vandœuvres, grâce aux panneaux solaires et à la pompe à chaleur. Ce projet pourrait bénéficier de la nouvelle subvention cantonale énergétique 2017.

La commission Énergie et environnement a reçu, en mars 2017, le bureau Signa-Terre qui est venu exposer le nouvel état des lieux sur les dépenses énergétiques des bâtiments communaux, avec les points forts et faibles. D'autre part, la commission a demandé un devis pour l'amélioration du chauffage de la salle des combles de la mairie.

Concernant le label « Cité de l'énergie », la commission a contacté la Cité de l'énergie pour indiquer que la commune souhaiterait obtenir le label avec ses points actuels - environ 44, suite aux démarches entreprises jusqu'à présent -, faute de quoi elle se retirera de ce projet.

Chemins de randonnée pédestre

En parallèle, la commune a reçu pour consultation le Plan directeur cantonal des chemins de randonnée pédestre et avait jusqu'au 30 octobre pour rendre ses observations. La Commission Aménagement du territoire et urbanisme s'est penchée sur ce document. La question des cheminements et les problèmes liés aux chiens en liberté dans l'espace rural entraînent une réticence des propriétaires concernés. En octobre 2017, le Conseil municipal a décidé par un vote de ne pas se prononcer sur la fiche 219 du projet de révision partielle de ce plan.



Marche organisée pour la parution du livre *Au détour du chemin*

Précédant la journée mondiale pour le développement durable, plus de 300 personnes ont pris part à l'événement « Le développement durable au détour du chemin » et ont marché sur les chemins colognottes et vandœuvriens, le dimanche 21 mai, suite à un tous-ménages invitant les habitants à la manifestation.

Cette initiative, développée par l'Association pour la sensibilisation au développement durable (ASDD), en partenariat avec les communes de Cologny et Vandœuvres, avait pour but de faire découvrir aux participants l'environnement en lien avec le développement durable et les actions concrètes qui ont été ou pourraient être entreprises. Après cette marche, sur un parcours de 12 km, un apéritif dînatoire a été organisé sous tente à proximité de la mairie de Vandœuvres.



Recensement des déchets et des objets récupérables de la population de Vandœuvres

Statistiques annuelles depuis 1990

	1990	1995	2000	2010	2014	2015	2016	2017
Nombre d'habitants (au 31.12)	1922	1939	2334	2674	2589	2542	2526	2547
DÉCHETS MÉNAGERS et déchets urbains incinérés (tonne)	665.70	606.05	794.00	762.14	747.37	701.36	757.85	736.14
Moyenne/habitant (kg)	346.35	312.56	340.18	285.01	288.52	275.90	300.01	289.00
PAPIER (tonne)	29.00	42.20	74.00	97.21	109.11	107.28	115.55	90.00
Moyenne/habitant (kg)	15.08	21.76	31.53	36.35	42.10	42.20	45.75	35.33
DÉCHETS JARDIN et voirie (tonne)	30.00	67.90	517.00	963.88	1016.44	952.66	1080.50	1028.16
Moyenne/habitant (kg)	15.60	35.02	221.50	360.46	392.42	374.76	427.75	403.00
ENCOMBRANTS (tonne, dès 2015)						71.86	81.51	80.30
Moyenne/habitant (kg)						28.26	32.26	31.52
VERRE (tonne)	20.00	46.80	53.00	58.24	52.57	58.20	63.33	47.76
Moyenne/habitant (kg)	10.40	24.14	22.92	21.78	20.08	22.89	25.07	18.75
PET (tonne)	-	-	3.50	7.83	5.31	6.15	7.50	5.06
ALU et FER-BLANC (tonne)	-	-	1.80	2.92	1.90	2.04	2.22	3.35
TEXTILES (tonne)	-	-	4.18	7.52	9.06	8.80	8.48	6.10
MÉTAUX (tonne, dès 2004)	-	-	-	10.67	12.57	15.62	12.94	12.50
PILES (tonne, dès 2009)	-	-	-	1.00	0.40	0.25	0.25	0.25
CAPSULES DE CAFÉ (tonne, dès 2009)	-	-	-	2.50	2.30	2.30	2.10	2.00

Selon les données des statistiques cantonales de 2017, la commune de Vandœuvres confirme ses bons résultats, avec un taux de recyclage de 60.6%. Comparativement aux années précédentes, ce taux a légèrement diminué (62.2% en 2016 et 61.7% en 2015).

En 2017, la commune de Vandœuvres se positionnait au 4^e rang, derrière les communes d'Anières (63.8%), de Céligny (63.2%) et de Gy (61.3%).

Il est intéressant de noter que depuis 2007, le tonnage des déchets verts, provenant des jardins particuliers et des déchets de voirie, est plus important que le tonnage des déchets ménagers incinérés, ce qui a une incidence directe sur le taux de recyclage global, qui dépend avant tout de la typologie de la commune (centre, suburbaine ou rurale).

Financière et administrative

La commune poursuit la mise en place du nouveau plan comptable fédéral MCH2 et la gestion des finances communales de manière scrupuleuse. La commission a révisé des règlements en sous-commissions et a réfléchi au projet de fondation immobilière.

Nouveau plan comptable MCH2

La commune se prépare à l'entrée en vigueur, dès 2018, du nouveau modèle comptable fédéral MCH2, dont le but est d'harmoniser la présentation des comptes publics pour plus de transparence, de clarté, de fiabilité, de comparabilité. Celui-ci sera plus détaillé avec trois

niveaux de résultat (anciennement appelé fonctionnement) : exploitation-opérationnel-extraordinaire. Il est demandé d'établir un tableau de flux de trésorerie qui permet de savoir quelles liquidités sont utilisées pour quelles activités. Les annexes aux comptes seront plus complètes, avec les tableaux des participations, des garanties, du capital propre, des immobilisations.

La réévaluation du patrimoine financier va modifier le budget de fonctionnement. Il est demandé d'établir à leur valeur de remplacement tous les biens immobiliers communaux qui entreront dans le budget de fonctionnement, aux charges comme aux revenus. À noter également de nouvelles durées d'amortissement et l'obligation d'établir un plan financier à quatre ans.

Délibération sur la mise en valeur de la place du village

En mai 2017, le Conseil municipal a voté l'adoption d'un crédit d'engagement de 350 000 F, lié à la mise en valeur de la place du village et son patrimoine archéologique. Le devis général de la société Thematis SA, à Vevey, comprenait le design et la direction des travaux, la création et l'édition d'une application interactive pour la place de Vandœuvres, ainsi que l'implantation d'une « maquette » en bronze, représentant le centre du village et le site archéologique gallo-romain.

Crédits complémentaires

L'ancien plan comptable permettait de comptabiliser une importante provision sur la créance pour débiteurs fiscaux. Le nouveau plan comptable limite cette provision à 30% de la créance, auxquels l'on peut ajouter une provision sur le risque de l'estimation des revenus fiscaux de 10% du montant – pour un total de 3 327 100 F. Cette réduction de provision « libère » donc un montant comptable de 3 110 900 F pour financer des dépenses supplémentaires en 2017, sous forme de crédit complémentaire.

Ainsi, le Conseil municipal a voté l'adoption d'un crédit budgétaire pour les amortissements complémentaires suivants :

- lié aux travaux de réfection du bâtiment de la mairie, serre et murs d'enceinte de 812 939 F ;
- lié au projet de zone sportive et d'équipements publics de Crête de 91 092 F ;
- relatif à l'acquisition du véhicule de la voirie de 181 600 F ;
- lié à la construction du Centre villageois et des parcelles 1497 et 1649 (voté en 1996) de 1 897 313 F ;
- pour la création d'un terrain de football dans le parc de 47 000 F ;
- pour l'acquisition d'un tracteur pour le parc de 35 000 F ;
- pour l'acquisition d'un véhicule électrique pour la voirie de 41 000 F.

Le budget 2017

Le budget présenté est équilibré avec un total de revenus de 11 156 000 F, pour un total des charges de 10 812 377 F. Il affiche donc un excédent de revenus de 343 623 F.

Les revenus fiscaux des personnes physiques s'élèvent à 9 321 000 F, auxquels s'ajoutent les produits des immeubles et divers revenus et taxes. Le très faible rendement de la fortune communale est à relever, la commune doit en effet payer des intérêts négatifs sur une partie de sa fortune.

Le budget 2018

Les revenus bruts projetés pour 2017 et 2018 sont très semblables, ce que la commission souligne notamment par rapport à l'augmentation des charges du budget.

Les charges sont élargies par l'augmentation prévue de la péréquation d'un peu plus de 400 000 F, par les charges des immeubles et diverses augmentations de postes, comme les prestations de tiers.

Toutefois, il est à rappeler qu'il s'agit là d'un premier budget avec le nouveau plan comptable. Les montants budgétisés ne sont pas forcément dépensés. En octobre 2017, le Conseil municipal votait :

- d'approuver le budget de fonctionnement 2018 pour un montant de 10 812 377 F aux charges et de 11 156 000 F aux revenus, l'excédent de revenus total présumé s'élevant à 343 623 F ;
- de fixer le taux des centimes additionnels pour 2018 à 31 centimes ;
- de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2018 à 100 % (le Conseil municipal ne sera plus appelé à se prononcer annuellement sur le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle par voie de délibération, car le taux de dégrèvement est de 100%) ;
- de fixer les indemnités allouées en 2018 à l'Exécutif et au Conseil municipal ;
- d'ouvrir un crédit de 275 400 F pour le versement d'une contribution au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises.

Travail des sous-commissions

La commission Financière et administrative avait décidé, en 2015, de créer des sous-commissions pour la révision de certains règlements communaux. Il s'agissait de cinq règlements à revoir ou à créer : Statut du

personnel, Règlement sur le cimetière, Règlement sur les déchets, Charte des jardins, Directive haies, bâches et illuminations, Règlement sur le fonds de bienfaisance (à créer), Règlement sur le fonds école et bibliothèque (à créer). Ceux-ci sont notamment imposés par la comptabilité MCH2. Une fois ce travail réalisé, le président a suggéré de dissoudre les deux dernières sous-commissions dont les sujets sont désormais repris par des commissions.

Projet de fondation immobilière

La commission Financière et administrative a pu se concerter sur certains aspects concernant la création d'une fondation immobilière, en recevant notamment les présidents d'autres fondations immobilières communales. L'avantage d'une fondation immobilière est de s'occuper de l'ensemble des immeubles ; elle peut donc être plus proactive et dynamique que les régies. Elle est *a priori* indépendante et autonome et apporte une certaine constance dans la gestion, car les membres du conseil ne dépendent pas des changements de législation. Par contre, elle a un coût, notamment pour les experts qui y siègent. Le nouveau plan comptable permettra de mieux apprécier les avantages et inconvénients pécuniaires de ce projet. La discussion s'est engagée par rapport à la pertinence de créer une telle fondation et se poursuivra, car les 36 appartements de l'Esplanade vont changer la donne.

Péréquation intercommunale

L'Association des communes genevoises (ACG) propose de renforcer la péréquation financière intercommunale. Par mesure de solidarité, le « pot commun » doublera de 1% à 2%. Par ailleurs, il a été décidé d'augmenter la contribution versée à la Ville de Genève en raison des nombreuses prestations effectuées pour les autres communes. Cette participation, s'élevant actuellement à 0,4 équivalent-centime, augmentera à 0,5 équivalent-centime en 2018 puis 0,6 en 2019.

Conclusion

En 2017, Vandœuvre est toujours une commune solide et saine sur le plan financier et les autorités comptent bien entendu poursuivre sur cette voie, ce qui permettra d'affronter l'avenir avec confiance.

Cette situation saine autorise l'Exécutif et le Conseil municipal à poursuivre les objectifs fixés, comme, par exemple, continuer à mettre l'accent sur l'entretien des bâtiments et des espaces publics et investir dans de nouveaux équipements en lien avec le développement de nouveaux quartiers, notamment.

Sécurité et mobilité

Les sapeurs-pompiers se sont rapprochés de leurs collègues de Choulex, en avançant le projet cantonal de défense incendie et secours. Les travaux pour des limitations de vitesse avancent et des mesures ont été prises pour la circulation pendant le chantier de l'Esplanade. Les patrouilleuses scolaires étaient au nombre de sept pendant l'année 2017.

Premiers secours

À la demande de l'Exécutif, Swiss Emergency Responders Association est venu présenter son offre d'audit afin de déterminer si les défibrillateurs sont en nombre suffisant et correctement placés. La Mairie a décidé de commander cet audit pour, le cas échéant, améliorer les équipements actuels. Il s'agit de défibrillateurs mobiles ou fixes pour équiper les bâtiments communaux.

Sapeurs-pompiers

En raison du chantier de l'Esplanade, la Compagnie des sapeurs-pompiers n'a plus accès à ses locaux. Elle

a déménagé, le 21 janvier, dans la caserne de Choulex, qui a bien voulu accueillir la compagnie, son matériel et ses véhicules pendant les prochaines années. La collaboration avec Choulex est excellente. Le rapprochement avec la compagnie de Choulex est ainsi opérationnel.

Nouveau concept de défense incendie et secours

Dans le but de répondre à de nouveaux standards de sécurité, un projet de structure intercommunale est à l'étude au niveau cantonal (OCPPAM). Les pompiers professionnels bénéficient de cinq bases réparties sur



le canton. Un commandement unique de type semi-professionnel et une gouvernance politique intercommunale seront à la tête de la structure. La réorganisation se fera en deux temps : d'abord celle concernant les professionnels, puis celle concernant les volontaires. Le regroupement des différentes compagnies se fera peu à peu pour restreindre le nombre de compagnies à l'horizon 2030.

La Mairie a réfléchi de longue date aux conséquences du projet à long terme. Le projet prévu sur la parcelle Gardy va dans ce sens.

Police municipale

La coordination entre les communes est opérationnelle. Les APM de Vandœuvres et de Chêne-Bougeries établissent ensemble un planning hebdomadaire pour assurer des patrouilles en journée et le soir. La commission a accepté de budgéter les dépenses pour le renouvellement de l'uniforme et du matériel professionnel de l'APM (gilet balistique, éthylotest, etc.). L'APM a entrepris une action de prévention auprès des parents afin qu'ils n'oublient pas leurs affaires personnelles dans les voitures, évitant ainsi les risques de vols près de l'école, et des actions de prévention contre les cambriolages en été et à Noël par l'envoi de flyers.

Transports en commun

Depuis plus de huit ans, plusieurs communes, dont Vandœuvres, demandent aux Transports publics genevois d'activer une ligne (37) pour relier le centre urbain qu'est devenu Vésénaz au centre de Chêne-Bourg. Cette ligne transversale permettrait aux élèves du CO Seymaz (devenu Collège Claparède) un trajet plus direct sans devoir remonter depuis Rive. Laissée de côté faute de moyens financiers, cette demande est à nouveau inscrite dans les objectifs de la DGT.

La commune continue à encourager la mobilité douce en subventionnant les vélos électriques.

Elle subventionne les cartes Unireso et TPG, ainsi que les cartes CFF. La demande d'un passage piétons à

l'arrêt de la ligne 33, situé à l'intersection des routes de Choulex et Mon-Idée, a été refusée.

Assainissement des bruits routiers

Le bureau Urbaplan avait été mandaté pour remplir les dossiers pour l'octroi de subventions. Les demandes de Vandœuvres ont été envoyées au canton début 2017 pour être regroupées dans la requête cantonale adressée à la Confédération.

Un revêtement phono-absorbant a été posé sur la route de Meinier depuis le giratoire du centre du village jusqu'au seuil de l'école, dans le courant de l'été. Cette mesure a été prise par le canton, bénéficiant de subventions fédérales. À présent, la difficulté d'entendre les voitures représente un réel danger pour les patrouilleuses et les enfants. La Mairie a demandé à la police cantonale d'être présente ponctuellement et à la DGT de prendre des mesures appropriées.

Limitations de vitesse

En janvier 2017, la commission a reçu le bureau Citec, venu présenter le bilan de la zone 30 km/h sur le secteur Blonde/Buclines. Des relevés de vitesse ont été effectués et un questionnaire adressé aux riverains, ainsi qu'aux services techniques de la commune et du canton. Le bilan a fait ressortir une vitesse trop élevée sur le chemin de la Blonde (42 km/h en moyenne) malgré les aménagements, ce qui nécessite des améliorations. Le bureau Citec préconise de réduire le gabarit du tronçon concerné, d'améliorer la compréhension des priorités au carrefour des chemins de la Blonde et des Buclines et le confort des piétons. La commission a opté pour la création de places de stationnement et le rehaussement du carrefour. Une fois validé, ce projet fera l'objet d'une demande d'autorisation de construire et du vote d'un crédit.

On compte environ 1 800 véhicules par jour sur le chemin de la Blonde, avec un pic le matin entre 7 et 8 heures direction Seymaz. Le projet prévoit de réduire le gabarit à quatre mètres, de créer trois places de stationnement, d'aménager un cheminement piéton et d'implanter des bornes sur les extrémités. Cette solution ralentira la circulation par ce décrochement horizontal.

Dans le secteur de l'Écorcherie, les travaux de la zone 30 km/h du nord de la commune ont commencé fin août et le planning des travaux a été respecté. Le marquage définitif a été effectué.

Aménagements routiers

Dans le cadre du chantier de l'Esplanade, la commune a dû prendre des mesures liées à la circulation et au stationnement, avalisées par la DGT et mises en œuvre dès le 20 février. Deux zones de dépose-minute ont été créées et le chemin des Peutets, lequel a été

mis en sens unique direction Vandœuvres/Seymaz. Quatre patrouilleuses scolaires supplémentaires pour deux postes sont à l'œuvre pour la sécurité des enfants.

Zone 30 km/h dans le village

La procédure de mise en zone 30 km/h était en cours depuis 2013 sur la route de Meinier et la sortie du village côté Esplanade. Au vu des multiples incidents survenus devant la boulangerie, l'école et le centre communal, la demande de mise en zone 30 km/h va être relancée. Elle devrait aboutir lorsque les premiers locataires entreront dans les immeubles de l'Esplanade, afin de privilégier une circulation des véhicules et des piétons cohérente. Le Conseil muni-

cipal a par ailleurs renvoyé à la commission Sécurité et mobilité l'étude d'une pétition en faveur du développement d'aménagements cyclables sécurisés.

Panneaux de signalisation au cimetière

Une mise à l'enquête est parue dans la FAO par rapport au parking du cimetière. Après une mesure prise par Choulex de limiter la durée du stationnement sur ses parkings situés près de la ligne 33 des TPG, de plus en plus de véhicules stationnent à la journée sur ce lieu, profitant de la signalisation actuelle. Dès lors, la commune a prévu un panneau interdisant le stationnement, sauf pour les visiteurs du cimetière. La durée de parking illimitée au chemin des Hauts-Crêts est validée pour le moment.

Jeunesse et sports

La soirée organisée pour les jeunes de la commune s'est déroulée avec succès et sera reconduite. La Mairie a dû trouver des solutions pour le terrain de football, les tennis et le restaurant scolaire.

La Mairie de Vandœuvres a organisé en mars une **soirée réservée aux jeunes** Vandœuvriens de 13 à 19 ans. 50 jeunes se sont inscrits. Longtemps attentive à ses aînés et aux enfants en âge primaire, la Mairie a souhaité rassembler les adolescents et jeunes adultes de la commune pour une soirée qui leur était entièrement consacrée. Groupe de musique, apéritif tex-mex, présentation par 4 jeunes de leur passion et loto. Cette première édition semble avoir plu et sera reconduite les prochaines années.



De même, la **projection du film Futur d'espoir**, en janvier 2017 a été une initiative prise par les Vand'œuvriennes. Grâce au soutien logistique de la mairie, cette projection a permis de découvrir un reportage-documentaire abouti et le regard neuf du jeune auteur.



La **Fête des Promotions** a été marquée par un spectacle de cirque. A la suite du discours de la nouvelle Présidente du Conseil municipal, le cortège formé des enfants s'est rendu sur le lieu de fête où de nombreuses attractions étaient prévues, dont une tyrolienne géante.



Le **restaurant scolaire** a fait peau neuve. La responsable du Cologny'Croc a repris, depuis la rentrée, la préparation des repas pour le restaurant scolaire. Au menu chaque jour, un buffet de salades et un plat de résistance équilibré favorisant les produits de saison, bios et régionaux.

La **fête de l'Escalade** a eu lieu le 12 décembre à la salle communale qui proposait des places assises supplémentaires pour le confort des familles venues nombreuses pour le spectacle des enfants.

Concernant les **jeux de l'école**, à l'initiative de la commission Jeunesse et sports, un damier a été peint sur le préau et une grosse boîte de jeux d'échecs a été livrée, à la grande satisfaction des enfants. En 2017, Vandœuvres comptait 6 classes ouvertes.

À la suite des travaux de l'Esplanade, le **Tennis Club** de Vandœuvres a dû quitter son emplacement historique. Soucieuses de leur engagement, les autorités communales ont trouvé des solutions pour permettre aux habitants de poursuivre la pratique de leur sport. À cet effet, un partenariat a été conclu avec le TC de Meinier, situé au centre sportif de Rouelbeau, et le TC des Services industriels de Genève se trouvant en bordure de la commune. Un tous-ménages a été envoyé afin d'informer de la prise en charge par la Mairie des cotisations pour cette année.

En raison des travaux de l'Esplanade sur la route de Meinier, le terrain multisports – dit terrain vert – n'était plus praticable. En attendant que la nouvelle aire sportive prévue à côté de la salle de gymnastique du centre communal voie le jour, un **terrain de football** a été aménagé dans le bas du parc de la mairie. Il s'agit d'un terrain de qualité, équipé d'un système de drainage en sous-sol, d'un terrassement doté d'une pelouse et dont les buts sont constitués de cages fixes. Du gazon en rouleau a été mis en place afin de gagner du temps.





Quelques 30 bénévoles et plus de 2 680 coureurs du **marathon des 10 km** ont foulé le bitume de Vandœuvres le 6 mai 2017. Une ambiance rendue conviviale malgré la météo et grâce à l'animation musicale.



En novembre, lors du projet Sant'Escalade, plus de 60 élèves se sont inscrits à la **course de l'Escalade** et aux entraînements, constitués de 8 séances. La Mairie a offert les collations (sandwichs et pommes) et des gourdes à l'écusson de la commune.



Financement des événements pour les jeunes

La commission souhaite développer les animations de la fête des promotions et l'organisation, l'année prochaine, d'une nouvelle soirée pour les jeunes. Elle a proposé de rajouter une ligne « manifestations jeunes » au budget 2018 et a mis à disposition une partie de son budget 2017 pour compléter les activités des promotions ainsi que pour financer les entrées à la piscine.



Subventions

Contact-Jeunes - Demande de soutien financier suite à l'ouverture d'un poste d'animateur à 30% (activités destinées aux jeunes de 13 à 20 ans). Les activités pour les enfants sont gratuites. En revanche, les camps sont payants, et Vandœuvres participe à ces coûts en fonction des demandes des parents.

43^e Tour de Presinge

Brian Leu et sa nouvelle équipe de moto (championnat d'Europe).

Wake Sport Center, pour les enfants stagiaires de la commune ainsi que pour l'installation/démontage du Wake-câble et l'événement Wake-câble Happy Kid.

Association Diabolo, du Théâtre Cirque à Thônex, pour le remplacement d'une toile ainsi que le subventionnement habituel des stagiaires de la commune.

Association de Handball de Genève, pour le tournoi scolaire de mars 2017.

Éducation routière, Finale genevoise (remise des prix) pour les 8^e primaire du canton.

Association Genevoise de Gymnastique

Concours hippique de Crête

Finale du championnat genevois de dressage à l'Écurie de Vandœuvres, remplaçant le concours de saut.

Courir pour aider, course pédestre à Meinier.

Demi de Jussy 37^e édition

Pédibus, pour que les enfants puissent aller à l'école à pied, accompagnés par des parents.

Pro Juventute, passeport vacances 2017.

Jeunes catéchumènes, projet de voyage culturel en Israël et en Jordanie pour 21 jeunes d'Arve et Lac.

Fédération genevoise d'échecs, qui organisait son premier Tournoi Blitz en juillet.

Pro Juventute et sa ligne d'appel téléphonique pour les jeunes 147.

HC Trois-Chêne, club que fréquentent 7 Vandœuvriens.

Club genevois de lutte suisse, pour organiser la fête cantonale.

Association Protéine, qui propose des ateliers d'art à la ferme de la Touvière à Carre d'Aval, auxquels de nombreux petits Vandœuvriens ont déjà participé.

Association genevoise de tir

Kino.ch pour l'organisation de son festival et en soutien aux écoles de cinéma.

Information et publications

Le magazine communal a paru à trois reprises pour mettre en avant les événements et les personnes actives dans la commune.



En 2017, le magazine communal **La Coquille** a paru au printemps, en été et en automne et la mise en page a été confiée à l'imprimerie du Cachot en charge de son tirage à 1 100 exemplaires et dont un numéro est conservé aux archives communales. Le fascicule « Informations pratiques » a été publié une fois.

Les Conseillers municipaux responsables du journal mettent tout en œuvre pour informer le mieux possible des politiques communales. Les tous-ménages fréquents, qui sont aussi un moyen de faire participer la population à la vie communale, qu'elle soit civile ou politique, complètent cette volonté de communication.

À l'instar d'autres communes, Vandœuvres a installé deux boîtes d'échanges de livres. La commission a discuté sur ces boîtes à livres, dont l'une fonctionne

bien et l'autre moins. Il est proposé d'en déplacer une à l'abri-bus et d'en ajouter une nouvelle sur la place.



D'autre part, la commune a souhaité un time lapse du chantier Esplanade. **La pose d'une caméra** permettant de capturer des images de l'avancement du chantier a été réalisée en 2017. Une vidéo de l'évolution des travaux de juillet à novembre 2017 est consultable sur le site vandœuvres.ch



La commission réfléchit sur un projet d'images aériennes ou la réalisation d'images d'archives qui montreraient les changements d'aménagement qui s'opèrent sur la commune (terrain vert, terrain de basket, Esplanade, etc.).

Groupements communaux



Compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvres CP50

Rapport annuel 2017

Au 31 décembre 2017, la compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvres comptait dans ses rangs un capitaine, deux lieutenants, un sergent-major, un fourrier, trois caporaux, deux appointés, quatre sapeurs et trois aspirants pour un total de dix-sept membres. La CP50 a enregistré trois admissions durant l'année, les aspirants Sébastien Stalder, Byron Ona Torres et Fabian Morel. Suite à la réussite de son école, le caporal José Muino a été nommé au grade de sergent-major en date du 20.05.2017.

Le chef d'intervention a été alarmé vingt et une fois¹, quinze interventions sur la commune de Vandœuvres et six sur les communes partenaires. Les sapeurs ont assuré durant cette même période des gardes de préservation lors de manifestations éphémères, de la fête des promotions, du 1^{er} Août et de l'Escalade.

La formation de base ou continue a été dispensée au centre d'instruction feu et protection civile de l'OCCPAM². Certains membres de la compagnie ont suivi les cours suivants : deux cours techniques pour officier, une école pour chef d'intervention, une école de sergent-major/fourrier, un cours antichute, une formation pour l'obtention du permis C1 et un cours pour conducteur de véhicule du service du feu.

La compagnie 50 a effectué un exercice au centre de formation à Büren an der Aare dans le canton de Berne, quatre exercices de compagnie, cinq exercices pour porteurs d'appareils respiratoires, un test de performance physique et un contrôle des prises d'eau pour la lutte contre l'incendie.

Le partenariat ChoColVan³ en vigueur depuis 2014 a permis d'assurer un tournus pour le service de piquet, l'acquisition de matériel de formation et un soutien dans l'ensemble des activités de la compagnie. Depuis janvier, suite à la fermeture temporaire du local du service du feu de Vandœuvres, la CP50 partage son local avec la compagnie 23 sur la commune de Choulex.

L'effectif a été suffisant pour assurer les interventions, les gardes de préservation, la formation dispensée en interne, l'entretien des locaux et la présence aux diverses assemblées. Bien que la CP50 recherche toujours de nouveaux sapeurs, l'assiduité de chaque membre actif a permis à la compagnie de Vandœuvres d'accomplir les objectifs fixés.

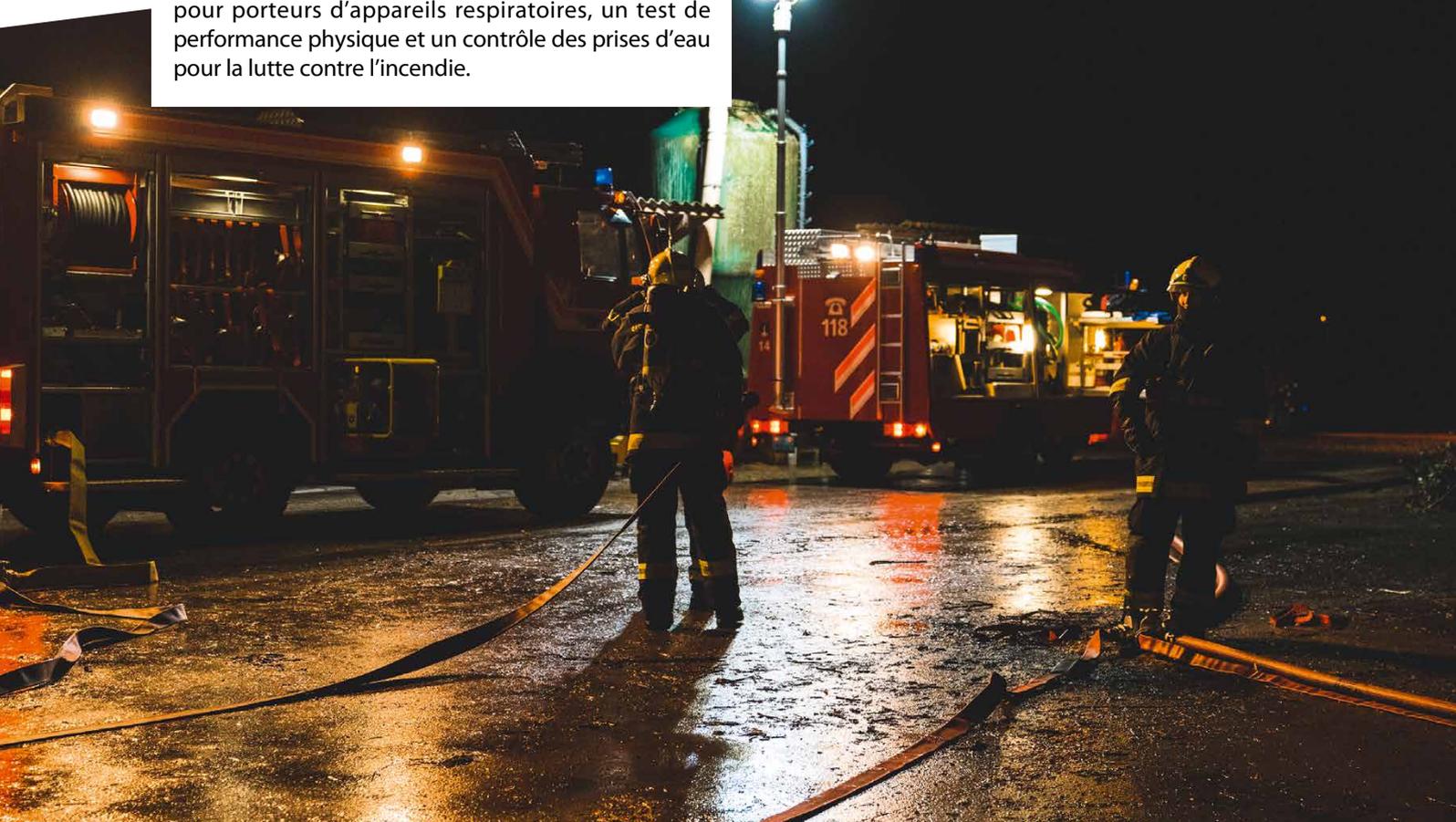
Capitaine Mathieu Cugno

¹ Durant la tranche horaire s'étendant de 19h00 à 06h00, les week-ends et les jours fériés

² Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

³ Partenariat des compagnies volontaires des communes de Choulex, Cologny et Vandœuvres

Contact : Mathieu Cugno 079 251 49 51
m.cugno@2350.ch - www.2350.ch



Les Vand'Oeuvriennes

Le sympathique petit groupe des Vand'Oeuvriennes a pour objectif de marquer le lien fort qui unit la ville à la campagne. Cette dynamique s'inscrit dans des domaines qui sont en lien avec le public et le développement durable.

Ainsi donc, pour l'année 2017, nous avons, comme de coutume, participé aux Promotions. De délicieux gâteaux « faits maison », des crêpes et des glaces, etc. ont ravi tout le monde.

Parmi les autres activités du groupe, une de nos membres a pris part à la fête de la Tomate à Carouge. Ce sont trois jours de réjouissances, 30 variétés de tomates produites à Genève, 40 exposants du terroir venus de toute la Suisse romande et plus de 20 000 personnes sur l'ensemble du week-end. La belle rouge et ses aco-



lytes du terroir genevois ont invité la population à redécouvrir la richesse des produits locaux. Nous nous réjouissons de vous retrouver lors des prochaines manifestations de la commune.

Isabelle Stalder

Club de bridge de Vandœuvres

Les amateurs de bridge de Vandœuvres et des environs continuent à prendre le chemin du centre communal chaque jeudi après-midi pour s'adonner à leur jeu préféré.

Cette année, le club a innové en proposant aux joueurs l'alternance suivante : un jeudi TOURNOI - un jeudi PARTIES LIBRES.

Cette proposition n'a pas rencontré un grand succès, notamment le jeudi « parties libres » ! Elle sera néanmoins reconduite pour l'année 2018-2019.

Le club espère que les joueurs qui n'aiment pas les tournois viendront plus nombreux, car le but du



club a toujours été le désir de jouer, de se perfectionner et de rencontrer de nouveaux partenaires.

Fidèle à sa tradition, le club de bridge de Vandœuvres accueille avec plaisir tout joueur, quel que soit son niveau, désireux de passer un moment de convivialité dans son sympathique local. Tous renseignements utiles peuvent être obtenus auprès du secrétaire du club Pierre Walder, au 022 348 87 91.

Michel Hagmann



Protection civile – ORPC Seymaz – année 2017



Rapport 2017

Les activités de l'ORPC Seymaz pour l'année 2017 se sont articulées comme suit :

Interventions au profit de la collectivité

**Cours de cadres « Marathon for Unicef »
du 5 mai 2017**

Ce cours avait pour but de préparer au mieux l'intervention pour la collectivité Marathon for Unicef.

Cours IPC « Marathon for Unicef », du 7 mai 2017

Nous sommes intervenus pour sécuriser le parcours

du Marathon. Organisation impeccable comme d'habitude. Pour ce cours, nous avons convoqué 47 astreints. Bilan : 23 présents, 20 excusés et 5 défaillants.

Cours de cadres « Courir pour aider », du 19 mai 2017
Ce cours avait pour but de préparer au mieux la course de Meinier.

Cours IPC « Courir pour aider », du 20 mai 2017

Mission accomplie une fois de plus. Pour ce cours, nous avons convoqué 48 astreints. Bilan : 26 présents, 16 excusés et 6 défaillants.